



ÉDITO



Martine VIGNAU
Présidente
du groupe UNSA

Croire toujours en la France

Le CESE a rendu son rapport annuel sur l'état de la France, sous-titré « *Croire toujours en la France* ». Par-delà la diversité de leurs responsabilités et de leurs engagements, les membres du CESE livrent un diagnostic de notre pays et formulent des mesures concrètes pour s'engager dans des réformes indispensables. Ce rapport est une feuille de route élaborée par la société civile pour le gouvernement. Espérons que les parlementaires en fassent bon usage pour alimenter leur débat !

En septembre, c'est le mois de la journée européenne du patrimoine. Cette année, elle a pour thème « Patrimoine et citoyenneté ». Le CESE a décidé de mettre en place un dispositif particulier pour présenter l'assemblée avec des visites architecturales mais aussi des points de parole animés par des conseillères et des conseillers qui témoigneront de leurs engagements et échangeront avec les visiteurs sur les enjeux de la France de demain. Chacun pourra inscrire sa proposition ou son idée sur le mur de l'engagement. **Venez nombreux les 17 et 18 septembre, le palais d'Iéna vous accueille !**

Assurément le CESE croit en la France et met tout en œuvre pour favoriser le dialogue entre la société civile et les décideurs politiques.

TRAVAUX

Rapport sur l'état de la France en 2016

Croire toujours en la France

Le CESE s'appuie sur les dix « nouveaux indicateurs de richesse » complémentaires au PIB retenus par le gouvernement pour établir un diagnostic pertinent de l'état de la société.

Actualités au CESE

- Pétition et participations citoyennes
- L'UNSA reçue par la délégation Outre-mer
- Journées européenne du patrimoine : le palais d'Iéna ouvre ses portes les 17 et 18 septembre

Vie des CESER

- **Conjoncture 2015** : le CESER Centre-Val de Loire remet son rapport
- **Egalité réelle** : le CESER de la Réunion critique à l'égard du rapport Lurel

NOUS CONTACTER



Sylvia SKORIC
Attachée du groupe UNSA
Tél. : 01.44.43.64.25
Mail : sylvia.skoric@lecese.fr



Rapport sur l'état de la France en 2016

Croire toujours en la France

Le 14 juin 2016, le CESE présentait son rapport phare, le Rapport annuel sur l'état de la France 2016, remis au Gouvernement.

Ce rapport se base sur les 10 indicateurs de richesse complémentaires au PIB retenus par le Gouvernement, et élaborés avec le concours de France Stratégie et du CESE. Ils sont regroupés autour de trois grands thèmes, qui sont autant d'enjeux : la cohésion sociale, la préparation de l'avenir et la qualité de la vie.

Il faut saluer la nouvelle méthode d'élaboration du rapport malgré un temps très contraint ! L'UNSA a voté cet avis.

En faisant le choix de traiter les dix nouveaux indicateurs de richesse retenus par le gouvernement en complément de ceux du PIB, le CESE donne une photographie de l'Etat de la France avec des perspectives. Ce rapport lance une dynamique d'observation et de propositions qu'il conviendra de développer et d'approfondir tout au long de cette mandature.

Les thématiques sont clairement identifiées, les symptômes également. Au chapitre de la cohésion sociale, l'action des politiques sociales et fiscales démontre leurs effets sur les inégalités de revenus tout comme en matière de pauvreté monétaire, plaçant ainsi la France au-dessus de la moyenne européenne. Le taux d'emploi même s'il s'améliore n'indique pas la qualité de l'emploi.

La France a des atouts dans beaucoup de domaines en particulier en matière d'espérance de vie en bonne santé, de créativité, d'inventivité, d'universalisme... Ces atouts doivent être valorisés afin de donner à la France l'envie d'entreprendre.

Cependant la France traîne quelques sujets comme des boulets. Le décrochage scolaire à lui seul est un sujet qui mérite d'être traité à part entière car il s'agit là d'un gâchis humain, social et économique. Les multiples actions déjà mises en œuvre par l'Education Nationale seront à observer dans la durée sur les territoires. En effet, la lutte contre le décrochage scolaire passe aussi par une meilleure articulation entre ce qui se fait dans l'école et en dehors de l'école. C'est un combat de toute la société.

Ce combat doit également renforcer le modèle républicain de l'égalité des chances aujourd'hui à la peine. Les écarts sociaux se creusent. Les perdants sont toujours plus nombreux dans un monde où prime la compétition. Il y a donc urgence à réduire les inégalités sociales qui minent notre société, en réduisant l'écart entre le haut et le bas de l'échelle sociale pour faire de la place à ceux qui peinent à trouver la leur.

Pour l'UNSA, il conviendra à l'avenir que toutes les sections s'emparent de l'exercice afin d'approfondir le contenu et de traiter du problème des rigidités structurelles.



Luc BÉRILLE

« Le plus frappant dans ce pays, au-delà des difficultés prises isolément, c'est sa subjectivité propre. Savoir que nous ne sommes pas étrangers à l'état de la France contribue sans doute à réduire cette subjectivité qui nous fait tant défaut. » note Luc BÉRILLE, Secrétaire général de l'UNSA. Une perception qui tient autant aux citoyen.ne.s qu'aux postures de certains corps intermédiaires. Face à ce constat, le dialogue social apparaît comme la seule voie de sortie : *« Nous devons élever le niveau ! »*.

Retrouvez l'intégralité du Rapport annuel sur l'état de la France en 2016 :

<http://www.lecese.fr/travaux-publies/rapport-annuel-sur-letat-de-la-france-en-2016>

Actualités au CESE

Pétition et participations citoyennes : le CESE entend développer ses liens avec les citoyens



La loi constitutionnelle de juillet 2008 et la loi organique de juin 2010 ont ouvert la possibilité pour les citoyen.ne.s de saisir le CESE par voie de pétition de toute question à caractère économique, social et environnemental. C'est ainsi que le CESE accorde une attention toute particulière à cette modalité de saisine qui lui permet de prendre en compte une parole citoyenne construite en dehors de toute institution ou organisation.

Dans ses orientations stratégiques 2015-2020, le conseil a prévu de favoriser également « la saisine par

pétition et le dialogue avec les citoyen.ne.s, notamment à l'aide des outils numériques ». C'est dans cet objectif que le Président Patrick Bernasconi a décidé de mettre en place « une mission temporaire consacrée à l'action du CESE en faveur de la participation citoyenne », en deux directions : « le traitement des pétitions citoyennes, y compris celles qui n'atteignent pas le seuil de 500 000 signatures » et « la participation des citoyen.ne.s aux travaux du CESE ».

L'UNSA reçue en audition privée par la délégation Outre-mer

Une délégation conduite par Martine Vignau, présidente du groupe UNSA et composée de représentants de la Réunion (Erick Chaviacouty, Jean-François Riahle), de Guadeloupe (Byram Paryse) et de Guyane (Willy Charles-Nicolas) a été reçue le 22 juin dernier par Madame Bouchaut-Choisy, conseillère dans le groupe Outre-mer et rapporteure de l'étude « Promouvoir le tourisme durable dans les Outre-mer ».



Visitez le Palais d'Iéna les 17 et 18 septembre

Venez découvrir le Palais d'Iéna conçu en 1939 par Auguste Perret, et qui abrite aujourd'hui la troisième assemblée de la République, représentant l'ensemble des forces vives de notre pays.

Découvrez la composition, les missions, le fonctionnement et les travaux du CESE, l'assemblée où l'on parle de vous tous les jours.

L'AGENDA DES PLENIERES

12 juillet

Avant-projet de loi de programmation en faveur de l'égalité réelle dans les Outre-mer – Aménagement durable des territoires

13 septembre

Les certificats de qualification professionnelle – Travail et emploi

14 septembre

Contribution des emplois de la biodiversité à la transition écologique - Environnement

27 septembre

La justice climatique : les perspectives nationales post COP 21 - Environnement

CESER Centre-Val de Loire

Conjoncture 2015 :

Le CESER remet son rapport

Une reprise trop timide...

Certains secteurs connaissent des prémices d'amélioration comme la construction, d'autres -les travaux publics et l'agriculture notamment- restent dans des situations très difficiles. La situation de l'emploi reste préoccupante malgré une légère amélioration en fin d'année. Les créations d'entreprises affichent une baisse de 7,1 % en 2015. En parallèle, les défaillances d'entreprises progressent de 8,6 % en région contre 0,9 % au plan national, ce qui a justifié plusieurs initiatives du CESER : un colloque sur les difficultés de financement des entreprises ; une communication en préparation sur une meilleure efficacité en matière de lutte contre les défaillances d'entreprises et une meilleure préservation de l'emploi salarié.

L'emploi salarié repart légèrement à la hausse (+ 0,2 % au 4^{ème} trimestre 2015 avec désormais plus de 560 000 emplois en région). Le chômage s'est seulement stabilisé fin 2015 en région Centre-Val de Loire alors qu'il diminue sensiblement au plan national. La fragilité économique et sociale a également conduit à une conflictualité forte (agriculteurs avec la chute des cours, certaines professions (taxis) avec la révolution numérique et l'ouverture exacerbée à la concurrence, les salariés avec le projet de loi Travail...).

Une situation médicale très préoccupante...

Le CESER pointe une nouvelle fois une dégradation des indicateurs de santé. Il est très préoccupé par les éléments fournis en matière de mortalité prématurée dont le nombre est supérieur à la moyenne nationale. Face à la gravité de la situation, il en appelle à une réflexion collective associant l'Etat, les collectivités, les organismes sociaux, les universitaires, pour faire émerger enfin une « stratégie santé » pour la région Centre-Val de Loire.

Lire le rapport annuel de conjoncture 2015 :

<https://ceser.regioncentre.fr/files/live/sites/ceser/files/contributed/espace-public/Publications/conjoncture/Document%20annuel%20de%20conjoncture%202015.pdf>



Le comité de Conjoncture qui s'est réuni le 27 mai et les conseillers issus de quatre commissions (Qualité de la vie, Aménagement de l'espace, Economie et emploi, Education, formation et recherche) ont rendu un avis sur le rapport en concluant que la région Centre-Val de Loire étant épargnée des contraintes de fusion [issues de la loi NOTRe], elle dispose d'atouts pour être réactive et innovante pour le développement économique et social de l'ensemble du territoire. Elle pourra compter sur le CESER, représentant la société civile, par ses travaux, ses auto-saisines, pour être force de propositions et d'actions novatrices.

Lire l'avis:

<https://ceser.regioncentre.fr/files/live/sites/ceser/files/contributed/espace-public/Publications/conjoncture/Avis%20sur%20la%20Conjoncture%202015.pdf>

CESER Ile de la Réunion

Egalité réelle : le CESER critique à l'égard du rapport Lurel qui sert de base au projet de loi de programmation pour l'Outre-mer.

Le bureau a adopté le 16 juin dernier un document faisant état de ses commentaires et propositions sur les 35 recommandations du Rapport Lurel. 70 ans après la départementalisation, les membres du CESER perçoivent ce rapport plus comme une réponse budgétaire et comptable à des problématiques persistantes que comme une véritable ambition nationale pour les territoires ultramarins. Sur la forme, au regard de l'ordonnement des 35 recommandations du rapport, les membres du CESER s'interrogent sur la priorisation du niveau d'urgence dans la mise en œuvre des mesures.

Lire la note : <http://www.ceser-reunion.fr/la-vie-du-ceser/actualites/document-adopte-le-16-juin-2016.html>